

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 19 mars, 18 heures.

Présents :

M. Gasc, Maire, M. Vennel et Mme Babot, *conseillers municipaux*.

Mmes Verstraete, Chaix, Doumeng, Leguay, Oundjian, Valton, Weber, Janotto-Dewynter et Gehin, *déléguées des parents d'élèves*.

Mme Duffort-Vignaux, directrice, Mmes Obin, Caubet, Charue, Tran, Servant et Tingaud, M. Escouboué, *enseignants*.

Mme Monteiro et Mme Cabrera, *ATSEM*.

Mme Peres, *responsable du service enfance auprès de la CCRCSA*.

Mme Devèze, *responsable administrative CLAE/CLSH*.

Mme Couloumiers, *Déléguée Départementale de l'Education Nationale*.

Excusés :

M. Respaud, *Inspecteur de l'Education Nationale*.

M. Combret, *Adjoint au Maire*.

Mme Dufour, *directrice de l'ALAE de Bonrepos*.

1- Bilan des différentes actions des premières périodes.

Projet occitan : annulé. Nouvelle proposition : payante, donc non envisageable. Formation des enseignants envisagée l'année prochaine. Proposition d'un parent d'élève : association de Saint Lys intervenant en occitan gratuitement pour les classes maternelles.

Festival Novela (sciences) sur Toulouse : Après validation de notre candidature, nous n'avons pas été retenus du fait de notre éloignement de Toulouse.

Intervention d'une étudiante en faculté de biologie (Manon Sarthou) : transformation du mouvement, pour les CM2.

Collecte de jouets pour les Restos du Cœur (antenne de Lèguevin pour Noël) : Bon investissement des enfants et de leur famille- Les bénévoles des restos étaient très satisfaits de cette action

Ouverture sur le monde (projet d'école) : Cambodge et Cameroun.

- Projet Cambodge, en cours : axé sur le langage et la communication (via le site internet). Vente de tabliers : action ayant permis de donner à l'association « Enfance et développement » 700€ pour financer des projets précis.

- Repas TEVA (Action au Cameroun) : Nos élèves ont participé au concours de dessins.

Rallye maths en cycle 3 : ouverture sur les situations problèmes et travail sur la coopération.

Projet histoire pour les élèves de cycle 3 : autour de documents sur la première guerre mondiale, projet poursuivi tout au long de l'année. Réinvestissements et Liens culturels importants et riches.

APC : organisation compliquée (activités simultanées avec les ateliers TAP, ...). Activités non obligatoires, très variées (aide ou projet à travailler en petit groupe). Intervention des enseignantes de maternelle en élémentaire. Le fait que tous les enfants ne soient pas convoqués les mêmes jours, que les enseignants interviennent dès 15h30 en classe, que certains élèves doivent aller à l'ALAE, que d'autres partent avec les parents à 15h30,... complique cette organisation. Il est souligné qu'il est essentiel de bien lire les informations transmises et signées par les parents pour faciliter ces moments de transition. Les parents doivent être très vigilants sur la présence ou non de leurs enfants en APC les vendredis de 15h30 à 16h30.

Fête des 100 en cycle 2 : 100 jours d'école passés ! Ateliers autour du nombre 100 : collections, problèmes, défis,... Participation active des parents : goûter offert pour toute l'école. Merci pour leur implication.

Médiateurs de récréation : bilan intermédiaire avec tous les élèves d'élémentaire suite à des retours négatifs de certaines familles. Explication du projet : dans la cour de récréation, depuis le début d'année, 2 puis 3 médiateurs sont présents dans la cour, signalés par un gilet jaune. Ils sont interpellés par les autres élèves qui souhaitent leur aide. En aucun cas les enseignants ne sont absents (4 enseignants en permanence dans la cour), et les médiateurs n'ont pas le rôle de l'enseignant. La situation est souvent clarifiée lorsque les enfants sollicitent le médiateur avant d'aller voir l'adulte. Les élèves prennent aussi conscience des conflits et de ce qu'ils engendrent (il n'y en a pas plus pour autant) et que le dialogue est essentiel. Ce projet permet aux élèves de faire vivre les règles de vie de l'école et de se les approprier. Il est précisé que le rôle de médiateur est un apprentissage qui se travaille au quotidien avec les élèves, c'est un dispositif pédagogique reconnu par les professionnels de l'éducation.

Copie JAC / EB / FV
(Signature circulaire)

2- Présentation des différents projets et actions à venir et de leur financement

Eclipse solaire du vendredi 20 mars : du fait de l'inquiétude de certains parents et du climat un peu délétère, mais aussi de la vigilance recommandée par l'administration; annulation avec beaucoup de regrets de ce projet pourtant bien travaillé et préparé avec les élèves.

La majorité des délégués de parents d'élèves regrette que ce projet ait dû être annulé.

Maternelle : venue d'un spectacle musical, choix à arrêter entre 2 spectacles musicaux. Sortie en juin : cueillette, en lien avec notre projet alimentation.

Sortie commune à toute l'école, le 4 mai: au Village Gaulois, sortie déclinable pour tous les niveaux (ateliers proposés adaptés à chaque niveau)

Spectacle « Intuison » : spectacle des JMF à Ramonville, le 2 avril, thème « entre l'Orient et l'Occident »

Commémoration du maquis : 13 juin 2015. Demande par l'école d'une réunion préparatoire avec la mairie et les anciens combattants.

Fête de l'enfance (ALAE) : à Bragayrac, le 6 juin, l'après-midi.

Fête de l'école, organisée avec TEVA : le 27 juin. réunion préparatoire le 29 avril à 19h00(salle des assos).

Financement : Point sur la coopérative scolaire (les petites dépenses ne sont pas listées mais peuvent être consultées à l'école):

Recettes: 5 902	Dépenses : 2 041	Dépenses à venir :3 847
Bénéfice Photos scolaires:164,90	Cambodge enfance développement: 700,00	Village gaulois: 1 519,70
Cotisations: 2 670,00	Cotisation OCCE: 378,56	Bus village gaulois: 896,00
Bénéfice Loto: 1 000,00	Bus courses longues: 161,70	Intui'son + Bus: 682,00
Bénéfice Tabliers:825,20	Jeux pédagogiques:150,00	Spectacle maternelle: 750,00 ?
Solde:241,99	Acompte village gaulois: 661,30	

Demande de la subvention de la Mairie pour les sorties scolaires : 10€ par enfant, soit 1670€.

3- Premières prévisions autour de la rentrée 2015.

Rappel des effectifs de cette année :

Année scolaire 2014-2015

NIVEAUX:

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
26	17	24	16	23	28	14	19

CLASSES:

PS-MS1		PS-MS2		GS	Mater	CP-CE1		CE1-CE2		CE2-CM1		CM1-CM2		élem	école
21		22		24		23		24		27		26			
13	8	13	9	24	67	16	7	16	8	20	7	7	19	100	<u>167</u>

FAMILLES:

PS-MS1		PS-MS2		GS	Mater	CP-CE1		CE1-CE2		CE2-CM1		CM1-CM2		élem	école
21		20		20		17		12		15		12			
21		20		20	61	17		12		15		12		56	117

Prévisions pour 2015-2016 :

Année scolaire 2015-2016

NIVEAUX:

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
19	27	17	24	16	23	29	14

Maternelle: 63 élèves

Elémentaire :106 élèves

Total:169 élèves

Bilan :

Pas de baisse d'effectifs en maternelle. Hausse d'effectifs en élémentaire. Classe de GS/CP de nouveau envisagée, l'avis de M. l'Inspecteur et des conseillers pédagogiques sera demandé.

La question de l'ATSEM dans la troisième classe de maternelle est posée. Monsieur le Maire souligne que les stagiaires pourraient remplir cette fonction. Il est précisé que des stagiaires ne sont pas qualifiés pour occuper un poste en autonomie. Sur l'année civile 2015, cette requête n'est pas envisageable.

Remplacement des ATSEM : pour des absences de courte durée, la situation reste en l'état, pour des absences plus longues (de plus de 4 jours), une liste de personnes disponibles est envisagée. Mme Perez est sollicitée pour fournir une liste des personnels ALAE intéressés par ce type de remplacement que M. le Maire souhaite officialiser.

4- Questions matérielles (locaux et fonctionnement de l'école)

Problèmes électriques sur l'école : la Mairie s'en inquiète et essaye d'y remédier. Pour les petits travaux non urgents, le problème de planification du travail des agents est posé. Il est proposé par la Mairie de programmer une intervention du personnel communal sur l'école un mercredi après-midi par mois. Les travaux sont signalés à la Mairie par Mme Duffort.

Mme la Directrice et M. Combret rédigent un nouveau PPMS (incendie et confinement) adapté à la nouvelle configuration de l'école (une classe supplémentaire, décroissements...). PPMS actuel toujours valide.

Les poux : problème récurrent à l'école. Le temps de repos collectif en maternelle est mis en cause. Il est précisé que ce temps ne sera pas remis en cause, il correspond aux besoins de l'enfant. Les enseignantes sont aussi victimes de ces petites bêtes, et elle ne s'allongent pas au temps calme ! Il est aussi souligné que les poux arrivent à l'école et ne sont pas élevés sur place. Au même titre que la varicelle, la gastro... La promiscuité, la vie en collectivité favorisent ces petits fléaux. Il est conseillé aux parents de signaler immédiatement la présence de poux afin de prévenir tous les autres parents et de lutter ensemble et de concert contre cette nuisance.

Les déléguées de parents d'élèves précisent que les questions posées dans des lettres anonymes et injurieuses ne peuvent être traitées dans le cadre d'un conseil d'école. Il est souligné que toutes les questions acceptables sont soumises au conseil d'école en gardant l'anonymat de leurs auteurs.

Boîte aux lettres pour le paiement de l'ALAE : les réorganisations du pôle enfance entraînent des contraintes. Les modalités de paiement sont imposées par le Trésor Public, les règles de collecte sont très strictes (les paiements doivent être faits auprès du régisseur). Depuis janvier, un seuil de 5 euros doit être atteint pour établir une facture, ce qui permet de ne pas imposer de déplacement aux parents pour de toutes petites sommes en cumulant les montants.

La séance est levée à 20h18.

